

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON**

3 décembre 2018

Séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le 3 décembre 2018, à 20h00, au bureau municipal, 66 chemin Auckland, présidée par monsieur le maire suppléant Yves Bond et à laquelle assistent les conseillers Marc Bégin, Audrey Turgeon, Lee Brazel et Pierre Blouin.

Le maire Yann Vallières a dû s'absenter pour des raisons personnelles et le conseiller Perry Bell était absent.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Annie-Claude Turgeon, la secrétaire-trésorière adjointe, Bibiane Leclerc ainsi que l'agente de développement, Nadja Guay sont aussi présentes.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la séance à 20 h.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2018-12-01

Il est proposé par ***Audrey Turgeon***

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE NOVEMBRE 2018

2018-12-02

Il est proposé par ***Marc Bégin***

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal du 5 novembre 2018, ayant été distribué à l'avance, soit considéré comme lu et qu'il soit adopté tel que rédigé, avec une correction au point 6.1.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

5. DEMANDES DE CITOYENS

5.1 Noël au Château

2018-12-03

Il est proposé par ***Pierre Blouin***

ET RÉSOLU QU'UN billet soit acheté pour assister au « 4 à 7 Noël au château » pour la mise en place d'une mini-urgence ouverte à tous au Centre de santé de Cookshire-Eaton, le 8 décembre 2018, au montant de 120 \$.

ADOPTÉE

5.2 Fondation Pauline Beaudry

Le conseil ne donne pas suite à cette demande.

5.3 Déclaration d'urgence climatique

Les membres du conseil ont pris connaissance des documents et la décision sera prise à la prochaine séance.

5.4 OTJ Saint-Mathias

2018-12-04

Il est proposé par *Lee Brazel*

ET RÉSOLU de donner un montant de 500 \$ au comité O.T.J. Saint-Mathias pour l'ouverture de la cour du terrain des Loisirs.

ADOPTÉE

5.5 SADC – Carte des attraits du HSF

2018-12-05

Il est proposé par *Pierre Blouin*

ET RÉSOLU de donner 450 \$ à l'organisme Comité tourisme Haut-Saint-François pour la mise à jour de la Carte des Attraits du Haut-Saint-François, pour l'année 2019.

ADOPTÉE

6. RAPPORT DU MAIRE

6.1 Représentations

Le conseiller Marc Bégin est allé à la cérémonie pour la commémoration de l'armistice, le 11 novembre dernier à l'église United. Il a participé à l'atelier pour la préparation du budget le 22 novembre, il est allé au party de la municipalité le 30, et à la fête de Noël le 2 décembre;

La conseillère Audrey Turgeon était à l'atelier pour la préparation du budget le 22 novembre et à la Fête de Noël le 2 décembre;

Le conseiller Lee Brazel a participé à l'atelier pour la préparation du budget le 22 novembre;

Le conseiller Yves Bond était à l'atelier pour la préparation du budget le 22 novembre,

Le conseiller Pierre Blouin est allé à la cérémonie pour la commémoration de l'armistice, le 11 novembre. Il a aussi participé à l'atelier pour la préparation du budget le 22 novembre et au dîner de Noël de la Fabrique le 2 décembre.

6.2 Dépôt des intérêts pécuniaires

Étant absent le mois dernier, Lee Brazel dépose sa déclaration d'intérêts pécuniaires en vertu de la Loi sur les Élections et Référendums dans les municipalités.ⁱⁱ

6.3 Développement social et économique

L'agente de développement fait part des différentes rencontres auxquelles elle a assisté et fait le suivi des dossiers en cours.

Elle organisera entre autre, une fête pour les bénévoles et les nouveaux arrivants dans le cadre de la semaine de l'action bénévole en avril. Elle a présenté un projet de jardin collectif en collaboration avec l'école des Trois-Cantons à l'organisme 100°.

6.3.1 Rendez-vous de la ruralité

L'agente de développement fait part au conseil qu'elle participera aux Rendez-vous de la Ruralité 2019, qui aura lieu au printemps 2019 à Chandler. La programmation et les coûts seront disponibles en février 2019 et la résolution sera prise à ce moment.

6.4 Correspondance MAMH

La directrice générale présente aux conseillers la documentation reçue par le Ministère des Affaires municipales, le mois dernier.

6.5 Calendrier 2019 des séances du Conseil

2018-12-06

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence,

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU ce qui suit :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2019 :

7 janvier 2019	4 février 2019	4 mars 2019
1 ^{er} avril 2019	6 mai 2019	3 juin 2019
8 juillet 2019	5 août 2019	9 septembre 2019
7 octobre 2019	4 novembre 2019	2 décembre 2019

QUE ces séances se tiendront les lundis et débuteront à 20 heures;

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉEⁱⁱⁱ

6.6 Adhésion FQM

2018-12-07

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU que la Municipalité renouvelle son adhésion à la Fédération québécoise des municipalités, au coût de 1 052,58 \$ (avant taxes) pour l'année 2019.

ADOPTÉE^{iv}

6.7 Fonds local de solidarité

2018-12-08

CONSIDÉRANT QUE :

- Le Fonds Local de Solidarité (FLS) est un fonds d'investissement dans les entreprises de la MRC, dont la gestion est confiée au Centre Local de Développement (CLD);

- Le FLS permet d'investir dans nos entreprises, et d'ainsi supporter les emplois et l'activité économique ;
- Une recapitalisation de ce fonds est nécessaire, pour en permettre une utilisation optimale ;
- La contribution des municipalités est demandée pour participer à cette recapitalisation
- Cette contribution sera accompagnée d'une participation du Fonds de Solidarité de la FTQ équivalent à quatre (4) fois la contribution municipale.

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU QU'une somme de 1 353 \$ soit versée dans le FLS, par l'intermédiaire du CLD.

ADOPTÉE^v

6.8 Internet Haute vitesse

2018-12-09

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a adopté en date du 1^{er} juin 2009 la résolution 2009-06-06 relative à une entente intermunicipale concernant la conception, l'implantation et l'exploitation d'un réseau Internet haute vitesse sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François;

CONSIDÉRANT QUE cette entente intermunicipale a été modifiée en 2017 pour prévoir la possibilité que la MRC puisse céder une partie des éléments de cette entente à « Communication Haut-Saint-François », un organisme à but non lucratif dûment constitué;

CONSIDÉRANT QUE la MRC désire contracter avec plus d'un fournisseur de services internet;

CONSIDÉRANT QUE la MRC désire pouvoir vendre les infrastructures, équipements de transmission et équipements à un ou des fournisseurs privés en cas de démantèlement de tout ou partie du réseau.

CONSIDÉRANT QUE la MRC désire constituer un fonds de démantèlement et prévoir les règles relatives à la constitution de ce fonds et à sa répartition entre les municipalités;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier cette entente intermunicipale pour refléter ces modifications, et ce, conformément à l'article 4 de l'entente intermunicipale;

POUR TOUTES CES RAISONS,

Il est proposé par **Lee Brazel**

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

QUE l'entente intermunicipale soit modifiée conformément aux documents de modification joints à la présente résolution, lesquels seront, après adoption par l'ensemble des municipalités membres de l'entente, annexés à l' « Entente intermunicipale concernant la conception, l'implantation et l'exploitation d'un réseau Internet haute vitesse sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François » signée en 2009 et modifiée en 2017, pour en faire partie intégrante;

QUE le maire et le directrice générale soient autorisés à signer les documents de modification à l'entente intermunicipale;

ADOPTÉE^{vi}

7. RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

7.1 Administration

La secrétaire-trésorière commente le rapport sommaire sur la situation financière de la municipalité en date du 30 novembre 2018.

7.1.1 Registre public des déclarations des élus

La directrice générale mentionne qu'il n'y a aucune inscription à ce registre tenu en vertu de la Loi sur l'Éthique et la Déontologie depuis novembre 2017.

Aucun élu municipal n'a déclaré avoir reçu un don, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage qui n'est pas de nature purement privée ou qui n'est pas interdit par le paragraphe 4° du premier alinéa de l'article 6 de la Loi sur l'éthique. ^{vii}

7.1.2 Assurance MMQ

2018-12-10

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

De refuser les options telles que proposées au Conseil municipal par PMA Assurances, pour la Mutuelle des municipalités de Québec.

ADOPTÉE^{viii}

7.1.3 Tablettes électroniques

Ce point sera traité au prochain conseil.

7.1.4 Adhésion Journal Le Haut St-François

2018-12-11

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU que la Municipalité adhère au Journal Le Haut-St-François et paie la cotisation annuelle au montant de 793,20 \$ (1,20 \$ per capita).

ADOPTÉE^{ix}

7.2 Sécurité publique

Le conseiller Pierre Blouin commente les activités des pompiers en novembre.

Il y avait 7 pompiers pour la pratique de novembre, qui a consisté à utiliser la pompe sur la rivière. Une sortie en entraide a été effectuée à Sainte-Edwidge. Le cours recherche en forêt du programme SUMI a débuté le mois dernier et se complètera en janvier et mars.

7.2.1 Remorque VTT

2018-12-12

CONSIDÉRANT QUE la remorque achetée l'été dernier chez Scie à chaîne Claude Carrier avec le V.T.T. ne convenait pas aux besoins du service incendie;

CONSIDÉRANT QUE cette remorque a pu être vendue au prix coûtant à la municipalité de Chartierville;

Il est proposé par **Lee Brazel**

D'acheter une remorque fermée telle que présentée par Scie à chaîne Claude Carrier, à un coût maximum 3 695 \$ (avant taxes)

ADOPTÉE^x

7.2.2 Rapport inspection

Le conseil prend connaissance du rapport d'inspection des véhicules incendie pour 2018 présenté par le technicien René Moreau.

7.2.3 ACSIQ

2018-12-13

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU de payer la cotisation annuelle pour Daniel Fortier à l'Association des Chefs en sécurité Incendie du Québec au montant de 265 \$ (avant taxes), pour 2019.

ADOPTÉE^{xi}

7.3 Voirie

7.3.1 Aide à la Voirie Locale

La directrice générale informe le conseil que le montant de 401 809 \$ a été reçu dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale et que ce montant est récurrent.

7.3.2 PPA-ES

2018-12-14

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saint-Isidore-de-Clifton a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PAA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

CONSIDÉRANT QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyés est de compétence municipale et admissible au PAV;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU QUE le conseil de Saint-Isidore-de-Clifton approuve les dépenses d'un montant de 136 000 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE^{xii}

7.3.3 Déneigement des trottoirs

2018-12-15

Il est proposé par **Lee Brazel**

ET RÉSOLU QUE le contrat de déneigement des trottoirs de la municipalité (bureau, guichet, dépôt de nuit, bibliothèque) soit donné à Brandon Bégin, au coût de 200\$, pour la saison 2018-2019.

ADOPTÉE

7.3.4 Entretien chemin Lowry

Le conseil mandate la directrice générale à négocier le contrat présenté par la ville de Cookshire-Eaton, pour l'entretien de 1,3 km de chemin de notre territoire.

7.4 Environnement

La directrice générale informe que les travaux de 28 installations septiques sur 31 ont été réalisés. Le dossier sera finalisé dans les prochaines semaines et les montants seront mis sur le compte de taxes 2019

7.5 Adhésion COMBEQ

2018-12-16

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU DE payer l'adhésion annuelle pour Annie-Claude Turgeon et Alain Pouliot à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et environnement du Québec au coût de respectivement 375 \$ et de 230 \$ (avant taxes).

ADOPTÉE^{xiii}

8 RÈGLEMENTS ET POLITIQUES

8.1 Présentation R2019-122

En vertu de l'article 445 du code municipal, le conseiller **Pierre Blouin** dépose le projet de règlement 2019-122 sur le traitement des élus et que des copies ont été mises à la disposition des conseillers et du public. Ce règlement prévoit qu'une rémunération annuelle de 10 340 \$ sera versée au maire et de 3 445,00 \$ sera versée aux conseillers. Une allocation de dépenses égale à la moitié de leur rémunération est aussi prévue. Ce règlement sera rétroactif au 1^{er} janvier 2019.

8.2 Avis de motion R2019-122

Le conseiller **Pierre Blouin** donne avis de motion qu'à la prochaine session ou à une session ultérieure de ce Conseil, il proposera ou fera proposer le règlement 2019-122 intitulé « Règlement remplaçant le règlement 2017-107 sur le traitement des membres du conseil municipal ».

9. ADOPTION, RATIFICATION ET PAIEMENT DES COMPTES

2018-12-17

Il est proposé par **Lee Brazel**

ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 181 040,57 \$ en référence aux chèques nos 201800764 à 201800844 et d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit. Les dépenses autorisées en vertu du règlement 2016-103 totalisent 45 224,51 \$.^{xiv} Les salaires versés et les retenues à la source pour le mois précédent totalisent un montant de 28 892,16 \$.

ADOPTÉE

10. CORRESPONDANCE

2018-12-18

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU de classer la correspondance selon le calendrier de conservation des archives.

ADOPTÉE

11. DIVERS

Aucun point n'a été ajouté.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

Aucune question du public.

13. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2018-12-19

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

De clore la présente séance à 20h46 l'ordre du jour étant épuisé.

Je, Yves Bond, maire suppléant atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Yves Bond, maire suppléant

Bibiane Leclerc, secrétaire-trésorière adjointe

i	Chèque donné au maire 2018-12-07
ii	Lettre envoyée à Steve Turgeon au MAMH pour tous les conseillers – 2018-12-06
iii	Avis public – 4 décembre et Envol
iv	À envoyer en janvier
v	Rés. Envoyée à Bernard Ricard au CLD par courriel 2018-12-07
vi	Rés. Envoyée à Lyne Gilbert par courriel 2018-12-06
vii	Lettre envoyée à Steve Turgeon au MAMH – 2018-12-06
viii	Res. Envoyée par courriel à info@pma.qc.ca
ix	À envoyer en janvier
x	À magasiner
xi	Inscrit par internet 2018-12-07
xii	Résolution et formulaire expédié le 2018-12-11
xiii	Chèque à envoyer en janvier
xiv	Chèques postés le 2018-12-04